

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°345/2022

SOCIETE DCMS SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 004/AON/007/CAB/PROGOU/B.U/VSP/2020 , conclu avec le Gouvernorat de la Province du Bas-Uélé, pour un montant total hors taxe de Francs Congolais huit cent millions sept cent trois mille sept cent soixante-un, vingt-un centimes (CDF 800 703 761,21) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit CDF 5 604 926,32 (Francs Congolais cinq millions six cent quatre mille neuf cent vingt-six, trente-deux centimes).

Fait à Kinshasa, le 17/11/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier
Big LUSALEMVO TUTALA



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i